

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Recommandation-du-Khalife-General,368>

Recommandation du Khalife Général des Mourides pour une journée de lecture du Saint Coran le lundi 27 juin



2011

Date de mise en ligne : mercredi 29 juin 2011

- Actualités de la Communauté Mouride -

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Le khalife Général des mourides Cheikh Sidy Moukhtar MBACKE a recommandé une journée de lecture du Saint Coran dans la matinée du lundi 27 juin 2011, soit le 24 Rajab 1432 H. Cette recommandation a été rendue publique par Serigne Mountakha Mbacé ibn Serigne Bassirou le samedi 25 juin 2011 à sa résidence de Darou Minam.

Le khalife Général des mourides Cheikh Sidy Moukhtar MBACKE a recommandé une journée de lecture du Saint Coran dans la matinée du lundi 27 juin 2011, soit le 24 Rajab 1432 H.

```
<object classid="CLSID:22d6f312-b0f6-11d0-94ab-0080c74c7e95"
codebase="http://www.microsoft.com/netshow/download/en/nsasfinf.cab#Version=2,0,0,912" width="330"
height="288" align="top" id="NSPlay" viewastext=""> <embed
src="http://avht.htcom.sn/video/wmv/communiqués_kgm/appel_lecture_coran_27062011.wmv" width="330"
height="288" autostart="true" align="top" type="video/x-ms-asf-plugin"
pluginspage="http://www.microsoft.com/windows/mediaplayer/download/default.asp" controltype="1"
transparentatstart="true" animationatstart="true"
filename="http://avht.htcom.sn/video/wmv/communiqués_kgm/appel_lecture_coran_27062011.wmv"
animationstart="true" showstatusbar="1" displaysize="4" showcontrols="true">
```

Cette recommandation a été rendue publique par Serigne Mountakha Mbacké ibn Serigne Bassirou le samedi 25 juin 2011 à sa résidence de Darou Minam. C'était également sous la présence de plusieurs autorités religieuses, dont, Serigne Mame Mor MBACKE Ibn Cheikh Mouhamadou Fadel, à qui le Khalife a confié la gestion des écoles coraniques dans la ville de Touba, Serigne Cheikh Bara Maty Leye, fils du khalife et une importante délégation de la ligue des écoles coraniques du Sénégal section Touba.

Cette recommandation, comme par le passé, consiste à une lecture collective du Saint Coran, le matin jusqu'à la prière de midi (Thuhr). Une telle recommandation est traditionnellement exécutée dans les mosquées, les esplanades, les écoles coraniques et autres lieux publics.

Ainsi, le khalife donne cette recommandation à tous ceux qui ont les moyens de s'y consacrer, et invite ceux qui auraient des empêchements d'appuyer les lecteurs dans tout ce qui leur facilite la tâche.

Serigne Mountakha Mbacké a également précisé que cette directive du khalife ne s'arrête pas à Touba, mais concerne tout le territoire sénégalais, partout où des musulmans se trouvent, et particulièrement les adeptes mourides, sachant que c'est une recommandation chère au Khalife.

La rédaction de www.htcom.sn